

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX,
Le quatorze décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 08 décembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le
21 décembre 2022*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Saïd LAOUADI, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD pour les délibérations 1, 22 et 24, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN pour les délibérations 1, 22 et 24, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY pour les délibérations 1, 22 et 24, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,
Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Chantal LAHARNAR, ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Sabine HONORE, ayant donné procuration à Sabine HONORE

ABSENTS

Fatima KARRAD pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27
Emmanuelle GUILLAIN pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27
Thibaut THIEFFRY pour les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 et 27
Christelle DUTRIAUX
Rafik BZIOUI



DEL/2022/CL/118
RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS
ACTIONS CULTURELLES

Par différentes délibérations, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de mise à disposition de locaux de plusieurs associations. Certaines venant à échéance, il convient de les renouveler. D'autre part, la construction de la Maison de l'Histoire Locale étant achevée, il convient d'entériner les modalités de partenariat futures avec l'association Historihem. Cette dernière est dès lors intégrée au dispositif.

Vu l'avis conforme de la Commission Culture, Animation et Vie Associative,

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter les termes des conventions ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents concernant les associations reprises ci-dessous.

AINSI DANSE	Convention de mise à disposition de locaux
ALJUSTRELENSE	Convention de mise à disposition de locaux
AMICALE BROSSOLETTE	Convention de mise à disposition de locaux (partagés avec les Amis de Beaumont, Créa d'Abord et l'ARIC)
ARIC (amicale des retraités indépendants et cadres)	Convention de mise à disposition de locaux (partagés avec l'amicale Brossolette, Créa d'Abord et les Amis de Beaumont)
ATABAK	Convention de mise à disposition de locaux
BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	Convention de mise à disposition de locaux
BIEN VIVRE A HEM	Convention de mise à disposition de locaux
CREA D'ABORD	Convention de mise à disposition de locaux (partagés avec l'amicale Brossolette, les Amis de Beaumont et l'ARIC)
HEMIX	Convention de mise à disposition de locaux
HISTORIHEN	Convention d'objectifs
L'AVENTURE	Convention de mise à disposition de locaux
MEDIA	Convention de mise à disposition de locaux (partagés avec l'Amicale des donneurs de sang)
UNIVERSAL LEGACY	Convention de mise à disposition de locaux
SHOW BAND NEW SPIRIT	Convention de mise à disposition de locaux
SYNDICAT D'INITIATIVE	Convention de mise à disposition de locaux

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
 Pour copie conforme,
 Le Maire,

DGS

